

Bac Techno STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Préparer une poursuite d'études supérieures avec le baccalauréat technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Baccalauréat Technologique prépare à la poursuite d'études :

Etudes universitaires courtes : BTS, BTSA ou DUT dans des secteurs aussi variés que celui de la **production agricole, de l'agroalimentaire, du laboratoire, de l'aménagement de l'espace ou de la commercialisation des produits agricoles.**

Etudes universitaires longues : LMD, classe préparatoire.

Le diplôme confère la capacité professionnelle agricole.

Le Bac Technologique STAV est un diplôme adapté à tous ceux qui souhaitent **découvrir et maîtriser les sciences et technologies du vivant en alliant des notions théoriques avec l'observation et l'analyse de cas concrets.**

MODALITES D'ADMISSION

Les élèves admis en 1ère bac technologique STAV sont issus soit d'une **Seconde générale et technologique de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture, soit d'un redoublement d'une 1ère générale et technologique.**



ORGANISATION DE LA FORMATION

Les élèves suivent 62 semaines de formation au lycée sur 2 années scolaires.

L'enseignement se caractérise par un équilibre entre les enseignements généraux et les enseignements scientifiques et économiques. Il comprend :

-Un tronc commun général et technologique organisé en 8 modules : il précise la culture commune relative à l'agriculture, aux territoires et à la société, à l'alimentaire et la gestion du vivant.

-Un enseignement pluridisciplinaire et accompagnement personnalisé

-Un Domaine technologique permettant un approfondissement dans le domaine technologique de la **production agricole** ou de la **transformation alimentaire.**

La formation comporte également 3 semaines de stages collectifs (éducation à la santé et au développement durable, étude d'une activité, stage d'étude « Territoire, Développement, ressource et produits ») et 5 semaines de stage individuel en entreprise ou organisme en France ou à l'étranger.

Concernant le stage à l'étranger, il est possible de le réaliser en individuel à l'étranger (4 semaines) : accompagnement personnalisé dans la recherche de stage, liaison avec le maître de stage, préparation au départ.

De plus, les jeunes réalisent des heures de découverte de l'atelier porcin et de l'atelier lait sur l'exploitation agricole du lycée au cours de la terminale.

Lycée Saint-Lô Thère / ENIL

50620 Pont-Hebert – Tél : 02 33 77 80 80

email : legta.st-lo-there@educagri.fr - site : www.saint-lo-there.fr

Inscriptions : contact lycée

Module	Intitulé du Module	Disciplines	Horaire global
C1	Langue française, littérature et autres arts	Français	108,5
C2	Langues et cultures étrangères	LV1	108,5
		LV2	108,5
C3	Pratiques physiques, sportives et artistiques	EPS	124
C4	Pratiques mathématiques et numériques	Info	31
		Maths	186
C5	Culture humaniste et citoyenneté	Philosophie	62
		ESC	62
		Histoire - géographie	93
		EMC	31
S1	Gestion des ressources et de l'alimentation	Biologie-écologie	155
		Sciences et techniques de l'agronomie	108,5
		Physique-Chimie	139,5
		Sciences et techniques des équipements	15,5
S2	Territoires et sociétés	Sciences économiques, sociales et de gestion	46,5
		ESC	31
S3	Technologie (production agricole ou transformation alimentaire)		93
S4	Territoires et technologies (production ou transformation)		139,5
	Enseignements pluridisciplinaires		155
	Accompagnement personnalisé		124

LES PARTICULARITES DE SAINT-LO THERE

- enseignements pluridisciplinaires qui permettent de découvrir la valorisation des produits agricoles jusqu'à leur transformation

- **2 options en facultatives** permettant aux élèves de pratiquer des activités selon leur goût :

• Option PPS : sports collectifs et individuels

• Section Européenne (Anglais) : 1 heure d'anglais renforcé et une heure d'enseignement en langue étrangère par des enseignants habilités (mathématiques, physique, chimie, agronomie, zootechnie, EPS, biologie-écologie) .

EVALUATION

Tout au long des deux années de la scolarité, l'élève est évalué par l'intermédiaire des **CCF** (Contrôle Certificatif en cours de formation / 30 %) et contrôle continu (10 %). En fin de première, l'élève passe deux épreuves terminales anticipées (Français). En fin de deuxième année, l'examen se fait sur quatre **épreuves terminales** dont l'oral terminal (60%). Une session de rattrapage est proposée aux candidats ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10.

Il est possible d'obtenir le baccalauréat avec mention « section européenne » en suivant l'option correspondante.

L'unité facultative « engagement citoyen » valide l'engagement citoyen d'un élève dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat conduite dans sa vie sociale

Les options facultatives (Section Européenne, PPS) sont évaluées en CCF, seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte.

ACCESSIBILITE

Lors de votre candidature, nous étudions au cas par cas les situations de handicap que vous nous signalez.